

Chronique de l'Université

La Saint-Thomas d'Aquin

L'Université a célébré selon sa coutume le patron des études dans l'Église catholique: fête religieuse à la cathédrale, fête de l'esprit à la Salle des Promotions. Retenons en substance la vive exhortation de Mgr le Recteur aux étudiants de philosophie et de théologie. Nous résumons l'allocution de Mgr le Recteur d'après le texte que nous en a laissé la chronique des journaux:

Il ne faut jamais sacrifier l'intégrité de la pensée de saint Thomas, pas même au souci des âmes. Pour sauver les âmes, il faut leur dire la vérité telle qu'elle est, sans la mutiler, car la vérité est le reflet de la pensée de Dieu. La doctrine de saint Thomas est une doctrine solide qui peut permettre de défendre la pensée de l'Église. Il faut rester fidèle au thomisme bon, complet, intègre. Il se faut pas céder à la tentation d'ajuster la pensée de saint Thomas à la nôtre. Il faut plutôt chercher à ajuster notre pensée à celle de saint Thomas. Il ne faut pas se laisser méprendre par certains principes libertaires du libre examen. Il faut chercher la pensée de saint Thomas avec désintéressement en s'attachant aux grands commentateurs de saint Thomas. Il faut aussi se garder d'ajuster la pensée de saint Thomas sur la pensée moderne. Il n'est pas nécessaire pour trouver une solution aux problèmes modernes de modifier saint Thomas, car les principes de l'Église ne changent pas. On trouve dans saint Thomas tous les principes pour résoudre tous les problèmes jusqu'à la fin des temps. La seule façon de rajeunir saint Thomas est d'appliquer ses principes, sans les altérer, aux problèmes modernes. Mgr Vandry exhorte les étudiants à se méfier de ceux qui veulent simplifier la pensée de saint Thomas d'Aquin, et finissent par la simplifier à un tel point qu'il ne reste plus rien de la doctrine.

Son Éminence le Cardinal McGuigan et la langue française.

Son Éminence le Cardinal McGuigan, archevêque de Toronto

a prononcé à Rome, en recevant la note officielle de son élévation au cardinalat, une allocution dont le chroniqueur est heureux de transcrire un passage; ce passage a été prononcé en français même par son Éminence l'archevêque de Toronto:

« En cette occasion historique où un archevêque de Toronto prend place dans le Sacré-Collège aux côtés de l'archevêque du vénérable siège de Québec, il n'est que juste que je rende hommage aux catholiques de langue française qui ont reçu la nouvelle nomination avec la même gratitude joyeuse que leurs frères de langue anglaise. C'est à eux que revient la gloire d'avoir planté pour la première fois sur le sol canadien la Croix du Christ et de nous avoir ouvert le chemin à tous par l'exemple de leur foi et de leur esprit missionnaire. Je suis heureux de rappeler que je suis né dans une paroisse d'origine largement acadienne et que j'ai entendu dans ma jeunesse dans la bouche du même pasteur et de la même tribune les mots anglais et français comme messages de la parole de Dieu. Plus tard, j'ai eu le privilège de poursuivre mes études au Grand séminaire de Québec, et là, j'ai appris, comme jamais ailleurs, la grandeur de la part que joue la foi catholique dans la culture et la civilisation du peuple canadien-français... J'ai toujours désiré travailler pour l'harmonie et la bonne entente entre les deux grandes races de notre pays. »

Tout commentaire serait superflu.

Un autre témoignage sur les Canadiens français et leur langue.

M. Étienne Gilson, professeur au Collège de France et historien bien connu au Canada français, a écrit dans *le Monde*, un article fort important sur le Canada français, sa langue et sa culture. En voici un extrait:

Il ne faut pas oublier la devise canadienne: « Je me souviens ».

Le Canada se souvient de bien des choses, car non seulement il a une mémoire, mais il en est une. Il se souvient d'abord d'avoir été une branche de l'arbre français, puis, laissé sur le sol, d'y avoir tout seul pris racine, d'avoir vécu sans nous, pensé sans nous, grandi sans nous, conquis par son seul courage, par sa seule perspicacité et par une continuité de vues qui ne nous doit en rien le droit à sa propre langue, à ses propres méthodes d'éducation et à sa propre culture. Si nous sommes l'arbre, jamais arbre ne s'est moins soulié de sa branche. Qu'il s'en soucie aujourd'hui, rien de mieux, mais ce qu'il retrouve, après l'avoir si longtemps négligé, ce n'est plus une branche, c'est un arbre... Il existe, sur les rives du fleuve St-Laurent, un peuple de culture française, mais ce peuple ne nous la doit pas, elle est à lui, et si elle circule en lui comme

une sève, ce n'est pas notre sève, c'est la sienne... La langue qu'ils parlent n'est pas une langue que nous leur avons apportée, mais celle qu'ils ont eux-mêmes emportée, gardée, sauvée du désastre au prix d'une lutte magnifique menée par eux seuls pour le plus précieux de leurs biens. La culture canadienne-française ne doit qu'aux Canadiens de survivre et de fructifier.

La revue de l'Université Laval se devait de recueillir et de conserver ces témoignages précieux. Elle insère aussi avec plaisir l'éloge que M. de Messières, conseiller culturel à l'Ambassade de France à Ottawa, a fait au début du mois, de Québec et de son Université:

Mon premier soin en arrivant au Canada comme premier Conseiller culturel français a été de dire que les relations culturelles entre le Canada et la France sont aussi vieilles que le Canada et aussi solides que l'amitié entre nos deux pays. Si j'avais eu quelques doutes à cet égard, ils auraient été dissipés par mon voyage à Québec, Québec si pleine de souvenirs français, Québec qui fut durant la guerre si fidèle à la France vivante, Québec où le représentant officiel de la France est si actif et si aimé, Québec où j'ai pu visiter tant d'écoles et notamment votre belle Université Laval, si prospère, si bien outillée, où la France n'est pas seulement un souvenir mais une présence, sous les apparences sympathiques des plus brillants animateurs...

L'honorable juge C.-Édouard Dorion

L'hon. Charles-Édouard Dorion, juge de la Cour d'Appel à sa retraite depuis trois ans, est décédé le 4 mars, à Québec. L'hon. juge Dorion était l'un des doyens de la Magistrature. Il était âgé de 85 ans.

La disparition de ce juriste de haute valeur crée un vide profond dans les rangs de la magistrature. Il a été l'un des plus brillants interprètes de la loi durant soixante-deux ans. Son admission à la pratique du Droit remonte en effet à 1884.

L'hon. juge Dorion était reconnu pour la transcendance de son esprit et son remarquable sens psychologique. Son grand souci de la justice était l'une de ses caractéristiques. Les nombreux jugements qu'il a rendus au cours de sa longue et fructueuse carrière en sont autant de confirmations.

L'hon. juge Charles-Édouard Dorion était professeur émérite de la Faculté de Droit de l'Université.

* *
*

Le R. P. François-Xavier Forest, c.s.v., professeur de physique et de mathématiques au Collège Bourget, célèbre cette année ses noces d'or d'enseignement secondaire. C'est en effet, depuis 1896 que le Père Forest enseigne au Collège Bourget, à Rigaud, la physique et les mathématiques. L'Université Laval s'empresse d'offrir ses plus sincères félicitations et ses meilleurs vœux au distingué jubilaire, qui enseigne depuis un demi-siècle dans un collège classique de la Province.

L'Université Laval est heureuse d'offrir ses félicitations et ses vœux au R. P. J. Laframboise, o.m.i., nouveau recteur de l'Université d'Ottawa. Le R. P. Laframboise remplace le R. P. Cornellier, qui devient supérieur du Séminaire Universitaire d'Ottawa.

Une entente entre la Faculté des Sciences et l'École Polytechnique de Montréal

Les cours des trois premières années de l'École Polytechnique de Montréal et de la Faculté des sciences de l'Université de Québec bénéficieront désormais de l'équivalence dans leur ensemble. Une entente a été conclue entre les autorités de ces deux grandes institutions pour que leurs programmes respectifs soient révisés à cette fin.

Cette décision, qui marque une étape importante dans le développement scientifique au Canada français, a été annoncée conjointement au banquet annuel des anciens du Polytechnique par M. Adrien Pouliot, I.C., doyen de la Faculté des sciences de l'Université Laval, et M. Ignace Brouillet, directeur du Polytechnique de Montréal.

Les étudiants qui auront complété les trois premières années (pré-scientifique, 1^{ère} et 2^e années) à la Faculté des sciences de Laval pourront dorénavant s'inscrire au Polytechnique pour les deux dernières années de génie civil.

Inversement, un étudiant qui aura fini sa troisième année au Polytechnique pourra bénéficier des mêmes avantages en s'inscrivant à la Faculté des sciences de Laval, soit en Génie chimique, en Métallurgie ou en Géologie.

On comprend l'immense avantage de cette nouvelle politique de coopération entre les deux grandes institutions d'enseignement scientifique. La Faculté des sciences de Laval et le Polytechnique de Montréal jouent un rôle capital en assurant à l'industrie canadienne les techniciens qu'elle réclame en nombre de plus en plus appréciable. C'est par ces centres de formation scientifique que nous pouvons compter voir les nôtres se préparer aux postes stratégiques qui leur reviennent dans notre industrie.

Le baccalauréat en Pharmacie

L'examen du baccalauréat en quatrième année de l'école de pharmacie pour certaines matières portera sur les cours des quatre années et non plus seulement sur les cours de la 4^{ième} année. Le conseil universitaire a pris cette décision afin de faire de l'examen du baccalauréat une préparation immédiate à l'examen de la licence en pharmacie du Collège des Pharmaciens de la province de Québec.

Le congrès des médecins

Le congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord aura lieu les 13, 14, 15 et 16 juin prochain dans notre ville. Le Dr Charles Vézina, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, présidera ces assises. Le Dr Donatien Marion, secrétaire général de l'Association, a révélé les dates du congrès en fin de semaine, à Montréal. Le congrès annuel de l'Association n'a pas eu lieu depuis trois ans. On se souvient qu'en 1944 il dut être contremandé par suite de la conférence Churchill-Roosevelt à Québec. Les restrictions sur les voyages et les congrès empêchèrent encore sa tenue l'an dernier. Un grand nombre de médecins viendront de toutes les parties du pays prendre part à ces assises dans la vieille capitale.

« Fils à papa » ?

On nous fait tenir la coupure suivante, empruntée à un journal local. Eu égard à certains préjugés qu'il faut détruire, nous n'avons aucune répugnance à insérer ici cette note. Elle fera réfléchir.

« La plupart des professeurs et des étudiants de l'Université Laval sont issus du peuple, est-il nécessaire de le rappeler ? Il y a très peu de fortunes héréditaires dans la province de Québec, nous sommes tous fils ou petits-fils de paysans ou d'ouvriers. Il est donc absurde de considérer l'Université comme ouverte exclusivement aux « riches » ou à leurs fils. Des centaines de familles s'imposent de durs sacrifices pour que leurs enfants puissent suivre ses cours. Et un grand nombre d'étudiants travaillent à l'année longue, ou pendant les vacances, pour améliorer leur condition sociale et obtenir des diplômes. L'Université est donc, essentiellement, la chose du peuple. Celui-ci le comprend et, en temps opportun, démontrera qu'il le comprend. »

Deux licences en Philosophie à des Américains

L'Université Laval a accordé, le 20 mars, à l'issue de la soutenance de leur thèse, des licences en philosophie à deux de ses étudiants américains, le R. P. Martin Garry, o. p., de New-York, et M. Journet Kahn, de Baltimore. Ils ont obtenu respectivement la mention distinction et grande distinction. Le jury d'examen se composait du doyen de la Faculté de Philosophie, M. Charles de Koninck, et de MM. les abbés Stanislas Cantin et Maurice Dionne, ainsi que de MM. Eugène Babin et Emmanuel Trépanier, tous professeurs à la Faculté.

Maîtrise ès sciences

M. Joseph-R. Bédard, de Gros-Pin, Québec, a obtenu la maîtrise ès sciences de l'Université Cornell, à Ithaca, New-York. Il a obtenu son grade avec la spécialisation en floriculture, à la suite d'une soutenance remarquable devant jury. Ancien élève de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. Bédard est bachelier en sciences agricoles de l'Université Laval.

Docteur féminin en sciences sociales

Mme Alma-Pauline Driscoll a obtenu avec « distinction » le doctorat en sciences sociales. Elle a soutenu publiquement une thèse sur le rôle de chefs sociaux des instituteurs et des

institutrices à la campagne. Mme Driscoll a fait des recherches, tant au point de vue culturel que social à St-Pierre de l'Île d'Orléans. Le R. Père Gonzalve Poulin, O. F. M., présidait le jury qui se composait aussi du R. Père Gilles Bélanger, O. P., et de M. Eugène Bussière, professeur à la Faculté des sciences sociales, et de M. B.-O. Filteau, secrétaire du département de l'Instruction publique.

Nominations

M. l'abbé Albert Tessier et M. le docteur Marcel Langlois viennent d'être nommés membres du bureau de direction de l'École Supérieure des Sciences Domestiques de St-Pascal de Kamouraska.

Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1943-1944

Nous accusons réception du rapport de l'archiviste provincial, M. Antoine Roy. Ce rapport est intéressant au plus haut point. Il contient l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Sillery pour l'année 1678 ; l'inventaire des biens délaissés par la veuve du chirurgien Michel Sarrazin ; l'inventaire des registres de la Prévôté de Québec ; le journal de Louis Jolliet allant à la découverte du Labrador ; la correspondance (résumée) de Mgr Lartigue, 1833-1836 ; la liste des engagements pour l'ouest. Tous ces renseignements sont une précieuse contribution à notre petite histoire et à notre grande histoire. Merci à M. l'archiviste.

Les cours d'été

L'Université Laval organise, pour la neuvième année consécutive, des cours d'été pour les Canadiens français et anglais, les Américains du nord et du sud. Les cours auront lieu du 27 juin au 2 août. Ils s'adressent à la fois aux professeurs de nos collèges classiques, à nos instituteurs et à nos institutrices, aux personnes de langue anglaise et étrangère. Le programme comprend des cours de langues et de littératures française, anglaise et espagnole, de pédagogie, de plainchant, de philosophie, de théologie et de prédication. Une

centaine de professeurs, des écrivains canadiens, américains, français et mexicains feront des cours et des conférences publiques. L'été dernier, plus de 650 étudiants ont suivi les cours d'été de Laval. Tout laisse prévoir qu'ils viendront encore plus nombreux cette année.

Très heureuses nouvelles

Son Éminence à la Consistoriale—Sa Sainteté le Pape Pie XII vient de nommer S. Ém. le Cardinal Villeneuve membre de la Sacrée Congrégation Consistoriale. Son Éminence fait déjà partie de trois autres Congrégations romaines: celles de la discipline des Sacrements, de la Propagande et de la Révérende Fabrique de Saint-Pierre.

Son Éminence le Cardinal Archevêque est heureux d'annoncer que Sa Sainteté le Pape Pie XII a bien voulu élever l'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Ferdinand Vandry, P.D., V.G., recteur de l'Université Laval, à la dignité de Protonotaire Apostolique ad instar participantium; et M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, secrétaire de l'Université Laval, Camérier Secret surnuméraire.

Conférenciers

M. Maurice Lebel, secrétaire de la Faculté des Lettres a fait à l'Université de Montréal une série de cours sur la langue et la littérature grecque.

M. Charles de Koninck, membre de la Société Royale du Canada et doyen de la Faculté de Philosophie, est en tournée de conférences aux États-Unis. M. De Koninck parlera à St. Paul, Minnesota, à Notre-Dame, à Chicago et à New York. Il restera trois semaines aux États-Unis.

M. Paul E. Gagnon membre de la Société Royale du Canada, président de l'École des Gradués, assistera, en juin prochain, à Londres, à la Conférence de la Société Royale des Sciences et à la Conférence scientifique du Commonwealth. Ces deux conférences dureront quatre semaines. Les délégués passeront deux semaines à Londres, une semaine à Oxford et une autre à Cambridge. Au cours des conférences on discutera les problèmes scientifiques les plus importants

pour le Commonwealth et sur les moyens de promouvoir une coordination plus étroite dans les recherches scientifiques.

M. Auguste Viatte, professeur titulaire de littérature française à la Faculté des Lettres, fait actuellement une tournée de conférences à Boston et dans plusieurs villes de la Nouvelle-Angleterre.

Le Congrès des Relations Industrielles

Le premier congrès des Relations Industrielles de la Faculté des Sciences sociales a eu lieu à Québec dans la première quinzaine du mois de mars. Plus de 250 personnes avaient répondu à l'invitation de l'Université et ont participé aux discussions. Des représentants des syndicats et des unions ouvrières, des employeurs, des contremaîtres, des directeurs de personnel, des inspecteurs et des secrétaires de comités paritaires ont suivi les diverses séances du Congrès. On y a étudié les sujets suivants: l'Université et les relations industrielles; l'évolution des relations industrielles au Canada; l'apprentissage; la fatigue industrielle et la productivité; la conciliation, l'arbitrage et les tribunaux du travail. C'est Mgr F. Vandry, recteur de l'Université, qui a présidé à l'ouverture du Congrès. M. Jef Rens, directeur adjoint du Bureau International du Travail, a prononcé une conférence sur les relations industrielles dans l'État moderne. L'Honorable Antonio Barrette, ministre du Travail de la Province de Québec, a tiré les conclusions du Congrès. Me L. P. Pigeon et le Dr Lucien Brouha, tous deux professeurs à l'Université étaient au nombre des conférenciers du congrès. M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail et directeur du département des Relations Industrielles, M. Jean-Pierre Després, directeur des services au Ministère du Travail, étaient les deux principaux organisateurs. Tous les travaux qui y ont été présentés paraîtront bientôt en volume dans la collection des publications de département des relations industrielles.

MONTMORENCY.